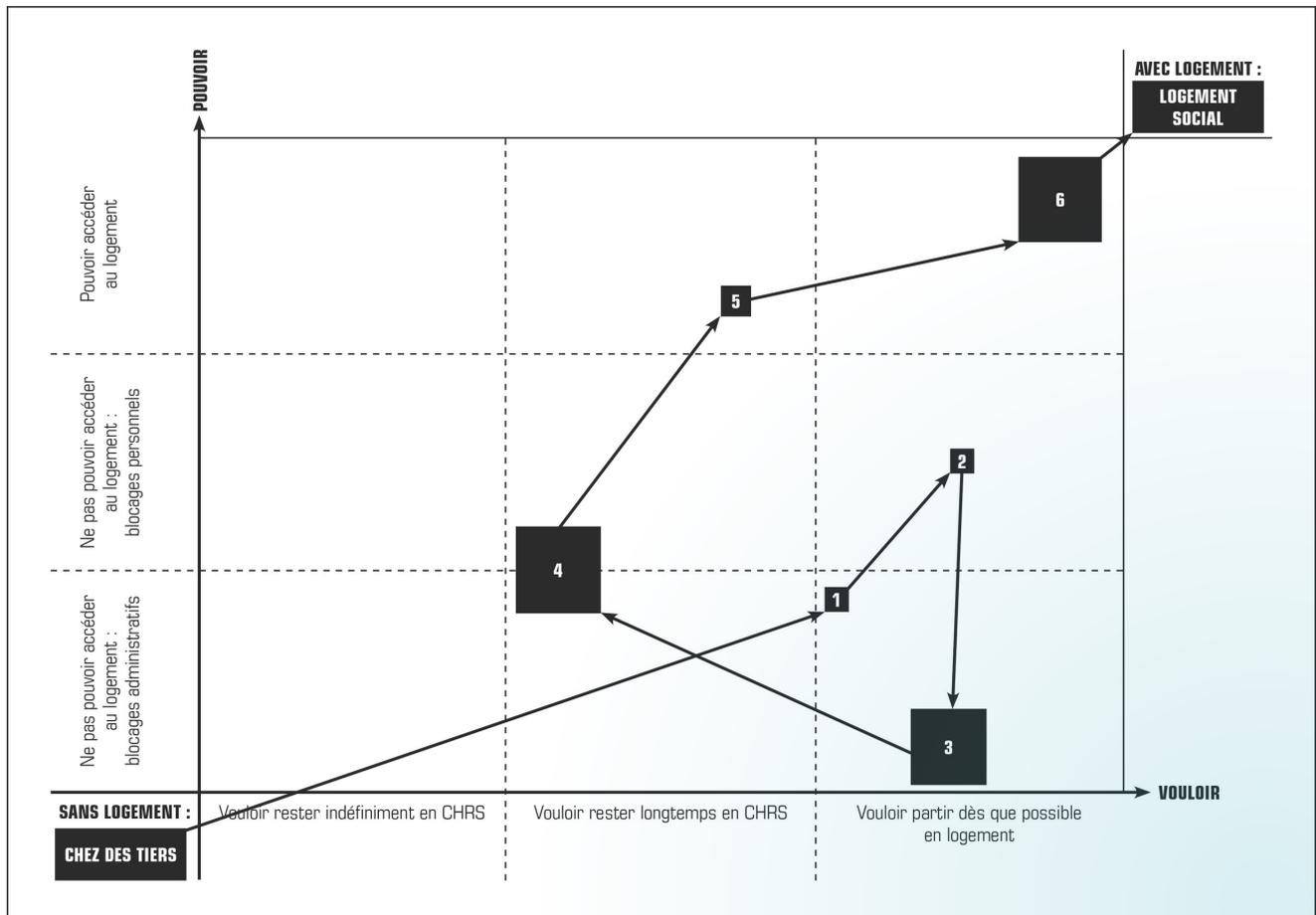




# Outil "Cheminevements"

Un outil visuel pour représenter les cheminevements des séjours en CHRS  
(Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)

Cédric Sadin-Cesbron (juin 2022)



# L'outil "Cheminements"



## CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DE L'OUTIL

Dans le cadre d'un Master 2 Analyse et Conception de l'Intervention Sociale (Université Lyon 2), j'ai mené une recherche\* pendant un an sur le CHRS dans lequel j'étais alors salarié comme éducateur spécialisé.

Cette recherche étant axée sur « l'habiter en hébergement social », j'ai notamment tiré la conclusion qu'entre le « vouloir partir » et le « pouvoir partir », il y a là 2 axes qui sont souvent en tension, et qu'une sortie positive du CHRS ne peut se faire qu'avec la conjonction des 2. A partir de ces 2 verbes, j'ai établi une première catégorisation qui, bien que manquant de nuances, permet l'émergence de 4 profils-types de résidents vis-à-vis de leur projet de sortie du CHRS :

- **Pouvoir et vouloir partir**
- **Vouloir partir mais ne pas pouvoir**
- **Pouvoir partir mais ne pas vouloir**
- **Ne pas pouvoir et ne pas vouloir partir**

Rapidement, la catégorisation en 4 profil-types m'a semblé trop restrictive et manquant de nuances. Par dessus tout, ces 4 catégories ne me semblaient pas refléter le processus dynamique qui s'opère pour les personnes tout au long de leur séjour sur le CHRS. La situation des hébergés, et leur positionnement, sont constamment mouvants et en évolution, depuis le jour de leur arrivée jusqu'au moment de leur départ. Pour les besoins de cette recherche, il m'a paru plus pertinent de représenter les trajectoires observées par une forme graphique permettant de visualiser ce mouvement.

*\*\*FAIRE COMME CHEZ SOI QUAND ON N'A PAS DE CHEZ SOI. Temporalités, habiter et hospitalité : les logiques paradoxales de l'hébergement social. Une recherche-action collaborative." - Université Lyon 2, 2021*



# L'outil "Cheminements"



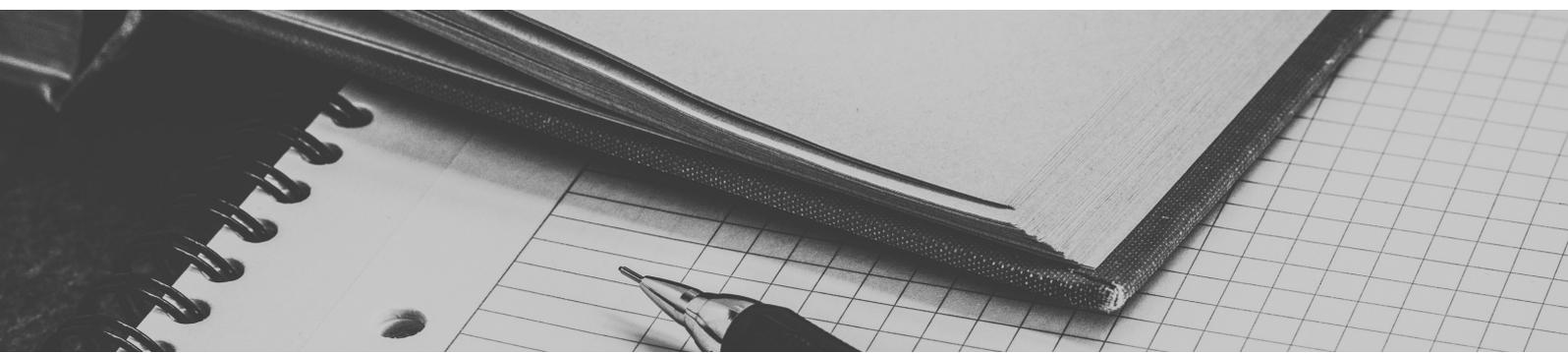
## PRÉSENTATION DE L'OUTIL

J'ai ainsi conçu cet outil qui se développe autour des 2 axes « vouloir partir » (relevant de l'individu) et « pouvoir partir » (relevant en partie de l'individu, mais également des institutions sociales, via les procédures d'accès au logement).

J'ai nommé cet outil "Cheminements" selon une double idée : celle du mouvement et celle de la réflexivité sur son propre mouvement.

L'idée était de démontrer, à la fois, que :

- **Les parcours des personnes ne sont pas linéaires mais sont faits de plusieurs étapes, de retours en arrière, de longs temps d'arrêt, d'accélération subites etc.**
- **Les parcours des personnes sont tous différents et uniques.**
- **De nombreuses étapes ne sont pas synonymes de longue durée de séjour et inversement.**
- **Enfin, qu'un séjour en CHRS ne peut pas être « court » (moins de 18 mois) car il y a besoin d'une temporalité forcément longue pour que les 2 axes du « vouloir partir » et du « pouvoir partir » concordent.**



# L'outil "Cheminevements"



## UTILISATION CONCRÈTE DE L'OUTIL

Le point de départ commence en bas à gauche, avec la situation de « sans logement », c'est-à-dire avant l'arrivée en CHRS. Ceci peut être de plusieurs natures : rue, squat, prison, hôpital, hébergement chez des tiers...

Le corps de l'outil représente le séjour en CHRS et se développe sur 2 axes :

- **Vouloir avec 3 niveaux : vouloir partir dès que possible, vouloir rester longtemps en CHRS, vouloir rester toujours en CHRS.**
- **Pouvoir avec 3 niveaux : pouvoir accéder au logement, ne pas pouvoir accéder au logement à cause de blocages personnels (phobie administrative, addiction, souffrance psychique...), ne pas pouvoir accéder au logement à cause de blocages administratifs.**

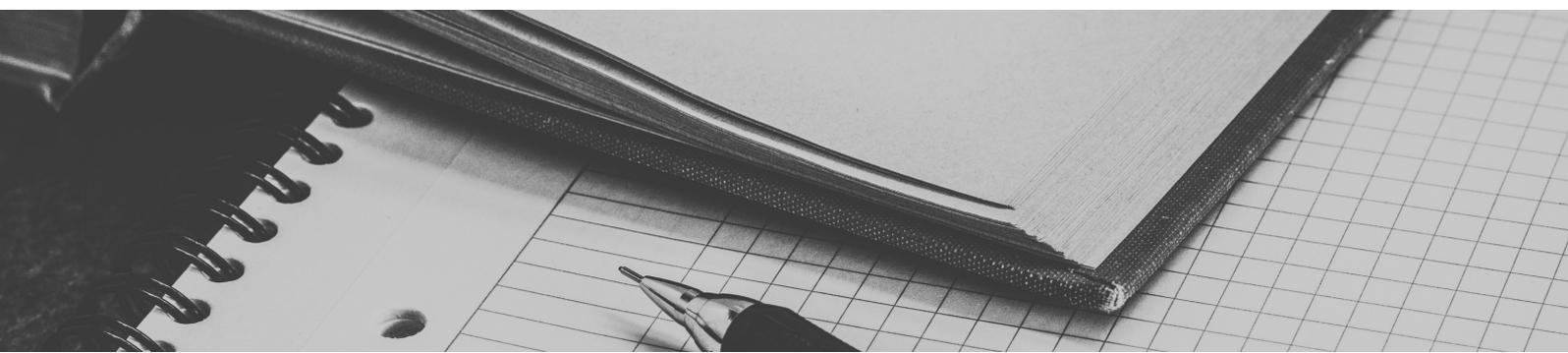
Chaque nouvelle étape franchie est indiquée par un numéro, en partant de 1.

La grosseur des carrés contenant les numéros indique la temporalité plus ou moins longue qu'a duré cette étape (petit carré : temporalité courte ; gros carré : temporalité longue).

Le passage d'une étape à l'autre est signifié par une flèche, qui indique également la nature de ce qui a permis le passage à l'étape suivante (ex : perte ou acquisition de ressources, dettes traitées, hospitalisation etc.)

La dernière étape, en haut à droite, est la situation « avec logement », c'est-à-dire à la sortie du CHRS. Ceci peut être en logement social, en maison-relais, en résidence sociale etc.

Il est à noter que certaines personnes n'accéderont jamais à cette dernière étape, soit en ne sortant jamais du CHRS, soit en revenant à la situation initiale de « sans logement ».



# L'outil "Cheminements"

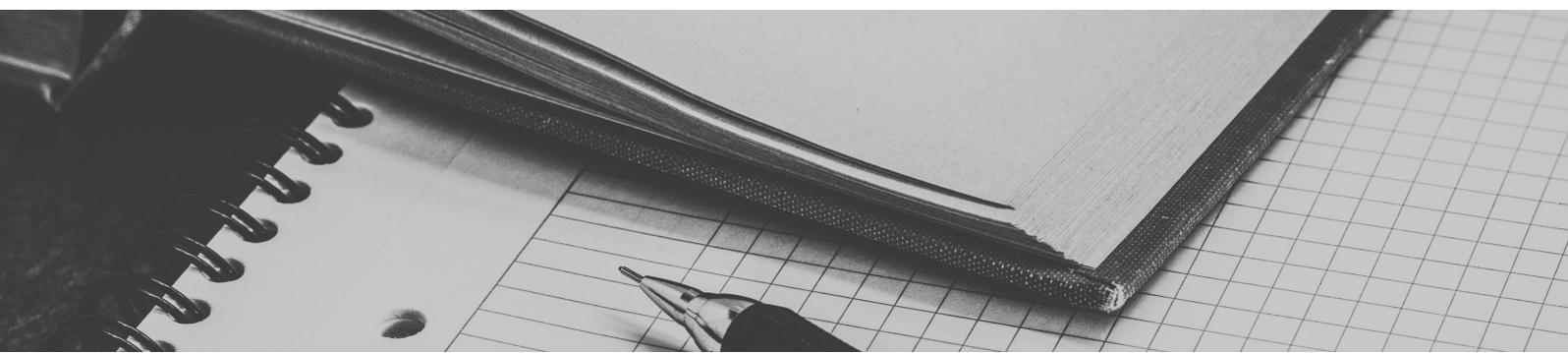


## DEUX UTILISATIONS POSSIBLES DE L'OUTIL

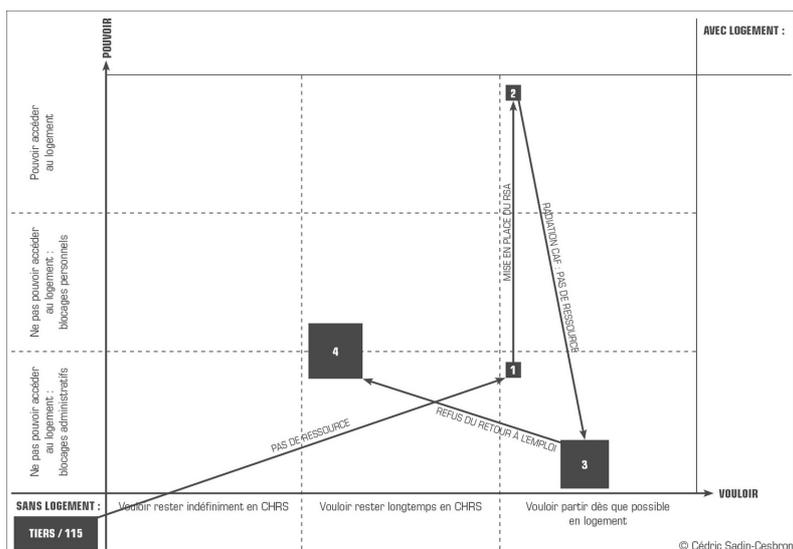
**La première utilisation de l'outil** est celle pour laquelle je l'ai développé dans le cadre de ma recherche : représenter visuellement un parcours en CHRS, une fois celui-ci étant terminé (ou à une date donnée si le parcours est toujours en cours, mais sans idée de continuer à le faire évoluer). Cette utilisation pourrait s'adresser plutôt à des chercheurs, ou à une institution dans une fonction de reporting (rapports d'activités etc.).

**La seconde utilisation** est une utilisation en temps réel, par les travailleurs sociaux, en y incluant la personne concernée. L'outil "Cheminements" pourrait inviter la personne hébergée à réfléchir à son propre projet et sa propre utilisation du CHRS, et lui permettrait de se situer vis-à-vis d'un (éventuel) projet de sortie du CHRS pour un logement. Si la personne est invitée à se situer dans son cheminement, les travailleurs sociaux peuvent également le faire. L'outil invite alors à constater les écarts de vision entre les professionnels et les personnes accompagnées et offre ainsi un support de médiation à la discussion.

L'outil a été pensé selon la norme actuellement en vigueur dans les CHRS, c'est-à-dire d'un lieu forcément temporaire, avec un objectif à atteindre pour l'hébergé d'une sortie en logement. Néanmoins, dans une vision de places stabilisées, voire pérennes, l'outil pourrait être facilement adapté. Les 2 axes pourraient, par exemple être le besoin d'étayage d'une part, et le souhait de vivre en individuel, semi-collectif ou collectif, d'autre part.

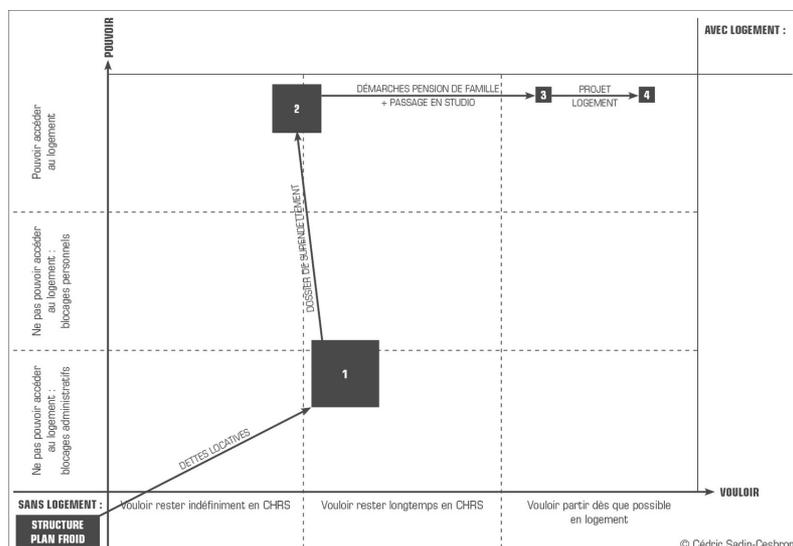


# EXEMPLES DE CHEMINEMENTS



**Hamed A** : ce cheminement rend très visible les multiples changements de situation et de positionnement que connaît un hébergé au cours de son séjour en CHRS : accélérations de la situation puis ruptures brutales, longs temps de stagnation, retours en arrière etc.

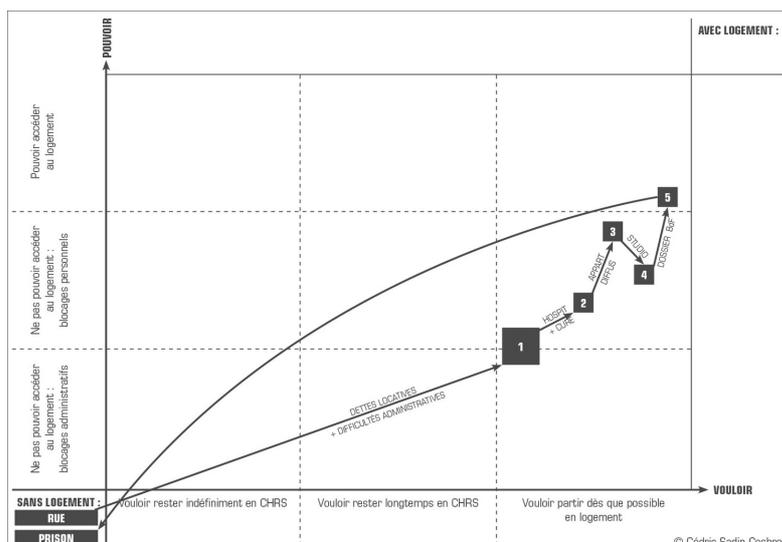
J'ai placé l'étape 4 à cheval entre blocages personnels et administratifs : si c'est l'absence de ressources qui bloque l'accès au logement, c'est le refus de travailler qui crée l'absence de ressources.



**Fabien P** : Ce cheminement représente une évolution du positionnement de la personne de son propre chef.

Dès ses premières semaines en CHRS, le résident a exprimé l'envie de pouvoir enfin « s'y poser » et même de s'y installer définitivement. Même après avoir traité ses anciennes dettes, ce qui le rendait techniquement éligible aux ACIA, il restait dans le positionnement de vouloir rester en CHRS jusqu'à ce que 2 événements l'amènent à revoir sa position. Tout d'abord, un passage en studio autonome. Auparavant très en demande de vie collective, de liens avec les autres résidents ou les professionnels, Fabien s'est finalement aperçu qu'il se sentait bien tout seul et a eu moins peur de la solitude, ce qui l'a amené à faire une première demande en maison-relais. De plus, les sentiments amoureux qu'il a développé pour une femme de son entourage, lui ont permis de prendre conscience de son besoin d'une vie affective. Ceci étant peu compatible avec l'accueil en maison-relais, il a finalement opté pour un projet en logement autonome.

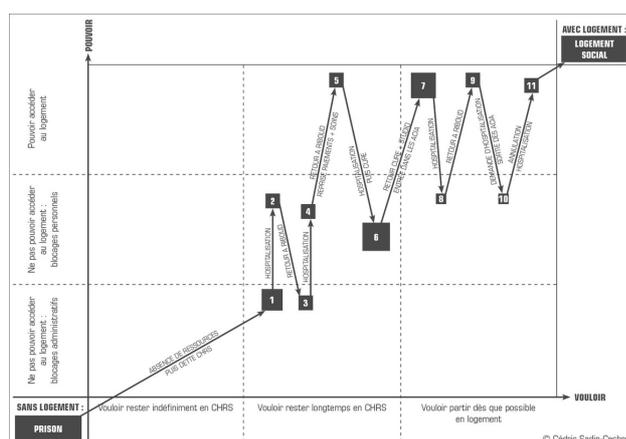
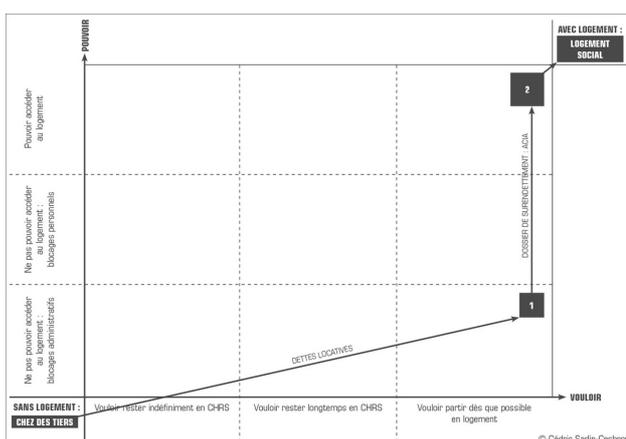
# EXEMPLES DE CHEMINEMENTS



**Jérémy L** : ce cheminement montre la situation d'une personne en dissonance entre le rêve qu'il exprime (« avoir un appartement ») et ses capacités à accomplir ce rêve.

Bien qu'ayant toujours été du côté « Vouloir partir dès que possible », Jérémy s'est confronté à ses blocages personnels (addictions, dépression, troubles neurologiques), rendant impossibles les démarches d'accès au logement et aboutissant sur un retour à la situation de « sans logement » (d'abord en prison, puis à nouveau à la rue).

## COMPARAISON DES CHEMINEMENTS DE BERNARD I ET JAMEL B :



Les durées de séjour en CHRS de ces 2 résidents sont relativement proches (24 mois pour Jamel, 30 pour Bernard) et ils ont tous deux accédé à un logement social via les ACIA. Malgré ces points communs, la comparaison de leurs cheminement montre à quel point chaque séjour est unique en fonction des situations des résidents : 2 étapes seulement pour Bernard, 11 pour Jamel. Au-delà des situations administratives ou médicales particulières, je pense qu'il y a un lien avec les personnalités même des résidents, ce qui est particulièrement flagrant dans le cas de Bernard et Jamel. Les représentations visuelles de leur cheminement sont à l'image de leurs façons d'être : simple et directe pour Bernard ; en dents-de-scie et constamment changeante pour Jamel.

# L'outil "Cheminevements"



## AVERTISSEMENT SUR DE MAUVAISES UTILISATIONS POSSIBLES DE L'OUTIL

**"Cheminevements" a été déposé à L'institut National de la Propriété Intellectuelle mais demeure libre d'usage, à la condition d'en respecter la bonne utilisation.**

Cet outil a pour but de démontrer la raison de temporalités parfois longues en CHRS. Il peut également être utilisé pour aider la personne et ses accompagnants à se situer vis à vis d'un projet d'accès au logement.

**En aucun cas, cet outil ne doit être utilisé pour « mettre la pression » en visant à raccourcir une durée de séjour en CHRS.**

*Par exemple :*

- Cet outil ne doit pas être utilisé par des travailleurs sociaux pour mettre la pression à un.e hébergé.e afin de lui faire quitter le CHRS le plus rapidement possible.
- Cet outil ne doit pas être utilisé par une institution pour mettre la pression sur ses salariés afin de raccourcir les durées de séjour des hébergés d'un CHRS.
- Cet outil ne doit pas être utilisé par un organisme de tutelle pour mettre la pression sur un opérateur afin de raccourcir les durées de séjour de personnes hébergées en CHRS.

**Cédric Sadin-Cesbron est responsable formation supérieure et recherche à Ocellia (Lyon). Auparavant, il a exercé pendant plus de 10 ans comme travailleur social dans plusieurs centres d'hébergement sociaux.**

 [c.sadincesbron@ocellia.fr](mailto:c.sadincesbron@ocellia.fr)

